



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4050172

N/REF : 17/04/2024 9H06 C:002640 I:31703
V/REF : E07302
V/Email reçu le Mercredi 17/04/2024 à 9H06

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7127
IMMEUBLE : VAL D'ARDIERES
65/81/99, IMPASSE DU BASSIN
69430 BEAUJEU

Dardilly, le 31 Mai 2024

Référence Marché: Lot 13-Ag.Beauj.Val de Saône
LOCALISATION : ALLEE N 81 IMP DU BASSIN - LOGEMENT EX KAVAJA AU 3EME ETAGE SOUS PASS
DIGICODE B3872 (UG 103361)
MOTIF : INTERVENIR POUR LA VERIFICATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE D UN
LOGEMENT DE TYPE T4 (EL1180)
Donneur d'ordre : Mr T DOREY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 29/04 A 09H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT EX KAVAJA AU 3EME ETAGE
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES ET VERIFICATION DES TERRES
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU CONTROLE,

CUISINE :
- FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE 3 PRISES DE COURANT EN SAILLIE

SALLE DE BAIN :
- REPRISE DE LA LIAISON EQUIPOTENTIELLE DE LA BAIGNOIRE
- INSTALLATION D'UNE LINOLITE CLASSE II AU DESSUS DU LAVABO

REMPLACEMENT DU TABLEAU ELECTRIQUE COMPLET COMPRENANT LE REPERAGE DES
LIGNES, LA FOURNITURE ET POSE D'UN COFFRET EQUIPE COMPLET AVEC
INTERRUPTEURS DIFFERENTIEL 30MA ASSURANT LA PROTECTION DES PERSONNES ET
DES EQUIPEMENTS DONT UN 63A EN TETE DE L'INSTALLATION, FOURNITURE ET
POSE DE DISJONCTEUR DIVISIONNAIRES NECESSAIRE A LA BONNE SECURITE DES
CIRCUITS.
CREATION D'UN POINT DE COUPURE A MOINS DE 1M80



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4050172

IDENTIFICATION DES DEPARTS ET ESSAI BON FONCTIONNEMENT.

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 31/05/24 a 08H58 Mr T DOREY

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	35,87	35,87
1,00	EL1200-H.MO Reprise liaison equipo sdb	1	39,34	39,34
1,00	EL1180-Vérif/Install Electrique Logement	1	46,28	46,28
3,00	EL0840-Rempl.Prise Courant 10/16A 2P+T	1	16,21	48,63
1,00	EL0030-Rempl.d'une linotlite classe II	1	42,82	42,82
1,00	EL1060-Rempl.Tableau Electrique Complet	1	636,43	636,43
1,00	EL1310-Dépl.organe coupure général	1	78,60	78,60
1,00	EL1200-H.MO Reprise liaison equipo sdb	1	39,34	39,34
1,00	EL1190-Vérif/Liaisons Equipotentielles	1	37,03	37,03
TOTAL H.T.				1004,34
T.V.A. a 10,00%				100,43
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1104,77</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

1704 - c26

Pôle Centre EST
173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT

Emetteur : Thibault DOREY

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

Travaux : VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE, à réaliser entre le 16/04/2024 et le 30/04/2024

Votre contact : DUMAS Ingrid (0686387208)

RESIDENCE VAL D'ARDIERES (ALH 7127 ARDI ARD2)
81 IMPASSE DU BASSIN (EX 2)
69430 BEAUJEU
Logement n°103361, porte n°3361, 3ème étage, Type 4

Logt Vacant Anc Occupant : **MME KAVAJA Natasha**
(CA : 772565/57)

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT Forfait déplacement électricité pour travaux d'électricité La prestation comprend Intervention en parties privatives : - Prise en charge de la demande - Contact avec le locataire et Prise de rendez vous - Dans le cas d'un logement vacant : récupération des clés auprès d'ALLIADE HABITAT - Déplacement avec prise en charge des frais afférents jusqu'au lieu d'intervention comprenant l'aller et le retour - Prise en charge de tous les frais liés aux déplacements nécessaires - Nota : 1 Forfait déplacement par bon de commande quelque soit le nombre d'intervention nécessaire Intervention en partie communes: - Prise en charge de la demande - Contact avec le gardien de la résidence + Prise de RV sic ALH / 7127 RESIDENCE VAL D'ARDIERES - 81 IMPASSE DU BASSIN (EX 2) 69430 BEAUJEU	37,76	1,00	37,76	10,00 %
EL1180 - VERIF ELEC LGT CONS Vérification du fonctmt des installations élect du lgt La prestation comprend - La dépose des installations volantes ou non réglementaires dans l'ensemble du logement y compris évacuation - La vérification du tableau électrique et de tous ses composants, inter différentiel, coupe circuit, disjoncteur, etc) - La vérification de tous les appareillages du logement tels que PC, interrupteur, point lumineux, etc. - la Reprise des fixations de tout appareillage instable - la Reprise des fixations des goulottes ou autres ouvrages de cheminement des alimentations - la vérification de la terre - La vérification des connections des prises, interrupteurs, etc). - toutes vérifications et remise en service des ins ALH / 7127 RESIDENCE VAL D'ARDIERES - 81 IMPASSE DU BASSIN (EX 2) 69430 BEAUJEU	48,72	1,00	48,72	10,00 %

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

**Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07**

Total HT (10,00)	86,48 €
Total TVA 10,00 %	8,65 €

Total HT	86,48 €
Total TTC	95,13 €

Alliade Habitat 
Groupe ActionLogement
173 avenue Jean Jaurès
69364 LYON Cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">* Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation* Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions* Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives* Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)* Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens | <ul style="list-style-type: none">* Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention* Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux* Respecter les interdictions de fumer* Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention* Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR |
|---|---|

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.

En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer i Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut, l'ordonnateur de la commande.